



CLUB NAUTIQUE du PORT de CANNES
AVIS DE COURSE --- LERINA 2022



ORGANISATION

La LERINA est organisée le **Dimanche 27 novembre 2022** par le Club Nautique du Port de Cannes.

REGLES APPLICABLES

Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2021 - 2024
Les prescriptions de la Fédération Française de Voile
Les Règles de la Classe concernée
Les Règlements fédéraux et des Classements Nationaux concernés
Le présent Avis de Course
Les Instructions de Course et annexes

CLASSE(S) ADMISE(S)

La LERINA est ouverte aux classes HN : A, B, C, D, E, F, G, L, R1, R2, R3, R4 et aux multicoques de croisière. Les voiliers seront armés en catégorie côtière minimum.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions définitives seront enregistrées sur **la messagerie c.tara3@gmail.com** ou **exceptionnellement** au CNPC à notre Local rue Maryse BASTIE, voir plan ci-joint, le samedi 26 novembre de 17h00 à 19h. Les concurrents devront présenter à l'inscription les licences valides de tout l'équipage ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs, le certificat HN ou multi 2000 de leur voilier.

Chaque concurrent devra signer au moment de son inscription définitive un acte d'engagement. (Voir acte d'engagement ci-dessous)

Le droit d'inscription est de 20 € par bateau, en cas d'inscription par INTERNET, le règlement se fera sur le bateau comité.

Les annexes aux instructions de Course seront disponibles sur le site du CNPC, ou au moment de l'inscription ou sur le bateau comité

HEURE DE MISE A DISPOSITION

L'heure du premier signal d'avertissement pour la première manche est fixée à 10h55.

PROGRAMME TYPE DE PARCOURS

Le parcours prévu est de type côtier. Une seule manche est prévue.

Départ et arrivée se dérouleront devant l'entrée du vieux Port de Cannes.

CLASSEMENT

Pour les monocoques, la méthode de calcul est celle du temps compensé en temps sur distance avec application du CVL, système à minima. Le classement sera effectué par classe de handicap ou regroupement de classes.

Pour les multicoques la jauge MULTI2000 de l'A.M.H. sera utilisée, la méthode de calcul sera le temps sur temps.

PENALITES DE REMPLACEMENT

Modification de la règle 44.2 des RCV - Pénalité de rotation de 360°

MODIFICATION AUX REGLES DE CLASSE HABITABLES:

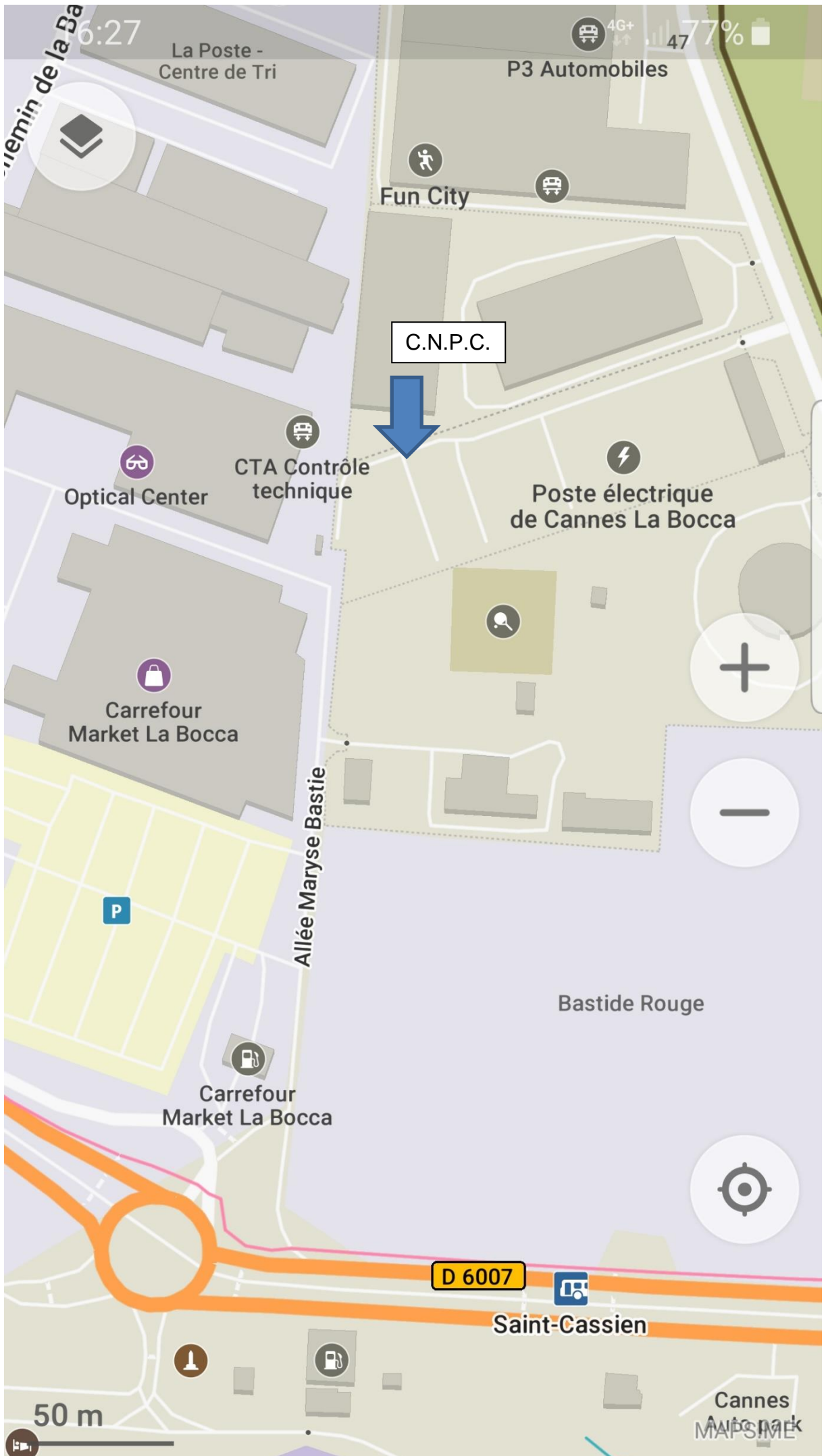
Le Comité de Course se réserve le droit de constituer les flottes selon des groupes en fonction du nombre d'inscrits.

PRIX

La remise des prix « **au champagne et au foie gras** » aura lieu le dimanche 27 novembre à 18 h 30 à notre nouveau local Allée Maryse Bastié, voir plan ci-dessous, un tirage au sort sera organisé pour récompenser les bateaux qui ne sont pas sur un podium.

INFORMATION : Gérard MICHELON,

06.98.20.69.53 - Email : c.tara3@gmail.com



6:27
Cremier de la Ba

La Poste -
Centre de Tri

P3 Automobiles

Fun City

C.N.P.C.

Optical Center

CTA Contrôle
technique

Poste électrique
de Cannes La Bocca

Carrefour
Market La Bocca

Allée Maryse Bastie

Carrefour
Market La Bocca

Bastide Rouge

D 6007

Saint-Cassien

50 m

Cannes
Autopark
MAPSIM

Club organisateur : Club Nautique du Port de Cannes

Acte d'engagement

Nom de l'épreuve :

Date :

Nom du Bateau :

Handicap Brut :

Type du Bateau :

Handicap Net :

Numéro de Voile :

Allégeance nette :

Classe de Handicap :

Club :

Ligue :

Coordonnées du Propriétaire ou du chef de bord

Nom et Prénom :

Adresse :

email :

Tél :

Coordonnées de l'équipage

	Nom	Prénom	N° de Licence	CLUB
Skipper				
Équipier				
Équipier				
Équipier				
Équipier				
Équipier				
Équipier				
Équipier				

Je, soussigné, _____, propriétaire ou chef de bord du bateau ci-dessus désigné certifie exactes les informations données ci-dessus.

En m'inscrivant à cette épreuve, je reconnais :

- Qu'il m'appartient, sous ma seule responsabilité, de décider de prendre le départ ou de continuer à courir, notamment en m'assurant que les conditions météorologiques du moment et les prévisions pour la durée de l'épreuve sont compatibles en matière de sécurité des personnes, à la taille et à l'état du voilier ainsi qu'à la compétence de l'équipage.
- Bien connaître le plan d'eau, y compris les dangers isolés, pour avoir reconnu et évalué tous les risques des parcours proposés.
- Je certifie avoir vérifié que le matériel de sécurité et de sauvetage du bateau est en état et conforme à ce type de navigation.

J'accepte de me soumettre :

- aux Règles de Courses à la Voile de l'ISAF de l'année en cours et leurs annexes,
- aux prescriptions de la FFV,
- aux règlements de Course Croisière au Handicap National de l'année en cours,
- aux Instructions de cette Course et ses Annexes,

dont j'ai pris connaissance.

Les organisateurs, leurs partenaires, leurs parrains et la Fédération Française de Voile ne peuvent en aucune circonstance être tenus pour responsable d'éventuels dommages, aussi bien matériels que physiques.

Le signataire reconnaît en avoir informé toutes les personnes relevant de son bord.

Le signataire déclare que son bateau est régulièrement assuré en Responsabilité Civile, et qu'il est en règle avec les prescriptions administratives, ainsi qu'avec celles de la FFV en ce qui concerne la sécurité et l'équipement.

Je renonce à tout recours autre que celui prévu par ces règles.

Fait à _____ le _____

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »